

## Lettre adressée le 20 juin 2024 à tous les conseillers de la Métropole de Lyon

Madame, Monsieur,

Le 24 juin prochain, vous allez être amenés à délibérer sur le tracé de la Voie Lyonnaise 12 et le bilan de la concertation.

Bien que favorables aux changements qui conduisent à une ville décarbonée, et notamment au développement du vélo et des autres modes de déplacement doux, nous souhaitons vous alerter sur les points suivants :

**Concernant Bron, Lyon 3eme et Lyon 8eme , nous sommes opposés au passage de deux voies à une voie d'entrée dans Lyon sur l'avenue Roosevelt et à la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller**, car cela va fortement nuire à l'accès et au fonctionnement des 8 structures de soins du secteur (L'Hôpital Edouard Herriot, le centre Léon Bérard, Natecia, le pôle pluridisciplinaire de santé Médicina, le Vinatier, l'Hôpital Femme Mère Enfants (HFME), l'Hôpital neurologique Pierre-Wertheimer, l'Hôpital cardiologique Louis Pradel). Pour rejoindre la place d'Arsonval, les véhicules devront faire des détours de plus de 2 km dans de petites rues résidentielles des quartiers des Essarts à Bron, Mermoz et Montchat qui ne sont pas dimensionnées pour recevoir un flux massif de véhicules.

**Concernant les accès et les sorties du quartier de Monplaisir**, et comme précisé ci-dessus, la voie cyclable lyonnaise VL12 par son tracé et emprise sur les avenues Roosevelt et Rockefeller aura également une incidence forte sur l'accès à Monplaisir à l'Est. La concomitance des autres voies lyonnaises à l'Ouest et au Sud ainsi que le filtre modal auto sur l'avenue des Frères Lumière à 250m de la VL12, contribueront à la mise sous cloche d'un quartier très dynamique très fréquenté. Aucune alternative proposée par les riverains n'a été retenue à ce stade.

**Nous avons proposé de faire passer la Voie Lyonnaise n°12 par l'avenue Esquirol** et le court tronçon du boulevard Pinel qui longe l'hôpital d'instruction des Armées Desgenettes. Ce tracé **permettrait de préserver les intérêts de tous**, car en plus de présenter l'avantage de conserver la circulation des véhicules dans les deux sens sur l'avenue Rockefeller et donc un accès direct et rapide aux hôpitaux, il comporte de nombreux atouts :

- Il offrirait une sécurité optimale de déplacement pour les cyclistes dans un cadre particulièrement verdoyant, ombragé et apaisé.
- Il n'entraînerait l'abattage d'aucun arbre.
- En évitant des reports de circulation des véhicules dans de petites rues résidentielles, ce tracé permettrait la préservation de la qualité de l'air pour l'ensemble de la population de ce secteur résidentiel et la sécurisation des déplacements piétons et cyclistes dans les quartiers.
- C'est la solution la moins coûteuse pour la collectivité.
- C'est le trajet le plus court pour les cyclistes qui souhaitent se rendre à Villeurbanne, à HFME, au Vinatier ou à Neuro-Cardio.

**Concernant Saint-Just et l'ensemble du 5e, nous sommes opposés à la fermeture de la montée du Chemin-Neuf et à la mise en sens unique de la rue de l'Antiquaille**, car ce changement va entraîner l'enclavement du quartier de Saint-Just et d'une grande partie du 5e arrondissement, et nuira fortement à la quiétude du plateau de Fourvière, quartier résidentiel calme et touristique, qui n'est pas adapté à

l'augmentation de trafic annoncée. L'évaporation annoncée de plus de 50% du trafic rue de Trion et rue des Farges (4000 véhicules « disparaissent » sur les 7000 par jour actuels, hors reports vers Radisson ou Choulans) démontre l'absence d'étude de trafic exhaustive. L'expérimentation annoncée reste très mal définie, les objectifs sont flous, les conditions de succès ne sont pas définies.

**Nous vous demandons de renoncer à la fermeture du Chemin-Neuf**, a minima d'y surseoir tant que des alternatives réelles par des transports en commun accessibles à tous ne sont pas opérationnelles.

**Enfin, nous avons pu prendre connaissance du bilan de la concertation et avons malheureusement été consternés car son contenu ne reflète pas du tout les contributions qui ont été déposées. Ces dernières ont été totalement dévoyées. Il s'agit d'un exercice de réécriture de l'histoire irrespectueux des habitants contributeurs qui va à l'encontre des principes les plus essentiels de la démocratie participative.**

**Nous sollicitons la prise en compte la voix des habitants concernés par la Voie Lyonnaise 12**, de Bron à Saint-Just en passant par Montchat et Monplaisir, et qui ont dans leur immense majorité exprimé leurs réserves sur le projet tel que défini à ce jour.

Espérant que vous prendrez en considération ces alertes lors du vote, nous vous prions, Madame, Monsieur de recevoir nos salutations respectueuses.

Pour J'aime Montchat, Hélène BARONNIER

Pour J'aime Monplaisir, Gilles BESSIERE

Pour le CIL de Montchat, Gérard FRIZE

Pour Touche pas à Saint-Just et à ma Colline, Didier GROSS

Pour l'association amicale du Parc Chaussagne, Eva FOERSTER-DONAIN

Pour le collectif des habitants des Essarts, Georges RIVIER

